

CONTRAT D'ENTRETIEN DE JARDIN

Entre les soussignés :

1. Le Prestataire

Nom : [Nom de l'entreprise ou du jardinier]

Adresse : [Adresse]

Téléphone : [Numéro]

E-mail : [E-mail]

SIRET : [Numéro de SIRET]

Et

2. Le Client

Nom : [Nom du client]

Adresse : [Adresse]

Téléphone : [Numéro]

E-mail : [E-mail]

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet l'entretien du jardin situé à l'adresse suivante : [Adresse du jardin].

Article 2 - Prestations incluses

Le Prestataire s'engage à effectuer les prestations suivantes :

- Tonte de pelouse
- Taille des haies et arbustes
- Désherbage
- Ramassage des feuilles
- Arrosage des plantes et massifs
- Entretien des allées et terrasses
- Évacuation des déchets verts

Article 3 - Fréquence d'intervention

Les interventions auront lieu [préciser la fréquence : hebdomadaire, mensuelle, saisonnière, etc.], aux jours et horaires convenus entre les parties.

Article 4 - Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée de [durée] à compter du [date de début]. Il est renouvelable par tacite reconduction sauf résiliation par l'une des parties avec un préavis de [nombre] jours.

Article 5 - Tarifs et modalités de paiement

Le tarif des prestations est fixé à [montant] € [HT/TTC] par intervention ou [montant] € [HT/TTC] par mois. Le paiement s'effectue [mode de paiement : virement, chèque, espèces] à réception de facture.

Article 6 - Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à :

- Réaliser les prestations avec soin et professionnalisme.
- Utiliser du matériel et des produits adaptés.
- Respecter les règles de sécurité et d'environnement en vigueur.

Article 7 - Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Permettre l'accès au jardin aux horaires convenus.
- Signaler toute particularité ou restriction liée au jardin.
- Régler les factures dans les délais convenus.

Article 8 - Résiliation

Le présent contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de [nombre] jours, notifié par courrier recommandé avec accusé de réception.

Article 9 - Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, le différend sera soumis aux tribunaux compétents du lieu de résidence du Client.

Fait à [lieu], le [date]

Le Prestataire

(Signature précédée de la mention "Lu et approuvé")

Le Client

(Signature précédée de la mention "Lu et approuvé")